

# Le régime nazi de la persécution au génocide



Yvette Lévy, rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau, témoigne auprès des lycéens franciliens.

© Eric Facon / Le Bar Floreal photographie

*Lorsqu'ils sont venus chercher les communistes  
Je me suis tu, je n'étais pas communiste.  
Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes  
Je me suis tu, je n'étais pas syndicaliste.  
Lorsqu'ils sont venus chercher les sociaux-démocrates  
Je me suis tu, je n'étais pas social-démocrate.  
Lorsqu'ils sont venus chercher les Juifs  
Je me suis tu, je n'étais pas juif.  
Puis ils sont venus me chercher  
Et il ne restait plus personne pour protester.*

Martin Niemöller



© Eric Facon / Le Bar Floreal photographie

En novembre et décembre 2008, comme chaque année depuis neuf ans, des représentants de vingt-quatre lycées franciliens se sont rendus au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Participant ainsi au devoir de mémoire, ces jeunes ont découvert ce site, véritable symbole de la Shoah (tentative de destruction totale du peuple juif d'Europe par les nazis). Ces visites, organisées par le Mémorial de la Shoah avec le soutien de la Région Île-de-France, sont une des six actions de sensibilisation menées auprès des élèves des lycées publics et privés franciliens afin de les informer sur l'histoire de la Shoah.



© Rémi Belot / Région Île-de-France



© Rémi Belot / Région Île-de-France

## 27 JANVIER : JOURNÉE DE LA MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE

Le 18 octobre 2002, les ministres européens de l'Éducation réunis à Strasbourg, au Conseil de l'Europe, ont adopté à l'unanimité la déclaration instituant la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité dans les établissements scolaires des quarante-quatre États membres. La France, et récemment l'ONU, ont retenu la date du 27 janvier, anniversaire de la « libération » du camp d'Auschwitz, pour cette journée de la mémoire de la Shoah.

### UNE EXPOSITION POUR COMPRENDRE

À l'issue des voyages de lycéens, le Mémorial de la Shoah a favorisé la création d'une exposition intitulée « Vision lycéenne du camp d'Auschwitz-Birkenau » qui a été inaugurée fin janvier au conseil régional d'Île-de-France. L'exposition itinérante 2009 et celle de 2008 sont disponibles à la demande de chaque lycée auprès du Mémorial de la Shoah : 01 53 01 17 09. Elles peuvent être visualisées sur le site Internet [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

À la faveur de la crise économique de 1929, le NSDAP (parti national-socialiste des travailleurs allemands) prend de l'ampleur et progresse au fil des scrutins électoraux. Adolf Hitler, à la tête du parti depuis 1921, devient chancelier le 30 janvier 1933. Le processus de nazification de l'Allemagne est en marche. Les formations politiques sont interdites et le parti nazi décrété parti unique. Les médias, étroitement contrôlés sont utilisés pour la propagande nazie. L'école et les mouvements de jeunesse deviennent des lieux d'endoctrinement.

Parallèlement, les premières mesures contre les Juifs entrent en vigueur avec pour objectif leur éviction de la vie économique et sociale, et d'encourager une émigration massive. Les Juifs d'Allemagne sont progressivement chassés des professions libérales, de l'armée, de la justice, des métiers de la culture et de la presse, puis des universités. Le 15 septembre 1935, la loi civile du Reich et la loi « pour la protection du sang et de l'honneur allemand » (lois de Nuremberg) interdisent les unions et toutes relations sexuelles entre Juifs et non-Juifs, « génératrices de souillures ». Les Juifs sont privés de leur citoyenneté et deviennent des sujets de statut inférieur. À partir de 1938, les enfants juifs doivent quitter l'école.

Après cinq années de national-socialisme, les chefs du régime constatent que, malgré les menaces et les brimades, les trois quarts de la population juive du Reich restent, la saisie de leurs biens et la fermeture des frontières rendant l'émigration plus difficile. 1938 est l'année d'une radicalisation et d'une accélération des mesures antisémites. Ces mesures législatives s'accompagnent d'actes de violence dont le point culminant est la « Nuit de Cristal ». Ce pogrom sans précédent fait croître considérablement le nombre de candidats à l'émigration. Mais, au-delà de l'indignation que l'événement suscite dans le monde, les frontières restent fermées. L'absence de sanctions à l'encontre de l'Allemagne nazie laisse le champ libre à Hitler pour rendre le Reich « libre de Juifs », mais, conscient du retentissement à l'échelle nationale et internationale de cet événement, le régime nazi décide de ne pas renouveler d'actions similaires au grand jour...

# La « Nuit de Cristal »

## 9 novembre 1938

La « Nuit de Cristal » (*Kristallnacht* en allemand) désigne la nuit du 9 au 10 novembre 1938 où s'est déchaînée une vague de violence sans précédent contre les Juifs en Allemagne et en Autriche. Cette appellation métaphorique évoquant les innombrables débris de verre issus des vitrines brisées ne rend pas entièrement compte du degré de brutalité et de destruction, et du nombre de meurtres perpétrés. Cette explosion de violence a pris pour prétexte l'assassinat d'un secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, Ernst vom Rath, par Herschel Grynszpan, jeune Juif polonais d'origine allemande. Orchestrées par Goebbels, ministre de la Propagande nazie, les instructions données auprès des différents organes du parti sont claires : piller, mettre le feu, détruire institutions juives et biens privés de la communauté, en faisant croire à un mouvement spontané de la population.

### L'assassinat de Ernst vom Rath par Herschel Grynszpan

Le 7 novembre 1938, Herschel Grynszpan, Juif polonais qui habite Paris et veut protester contre la récente expulsion des Juifs polonais vivant en Allemagne par-delà la frontière polonaise, se présente à l'ambassade d'Allemagne et blesse mortellement Ernst vom Rath, secrétaire d'ambassade, qui décède le 9 novembre. Le corps est transféré à Düsseldorf, en Allemagne, le 16 novembre. Hitler et les plus hauts dignitaires du III<sup>e</sup> Reich assistent le lendemain aux obsèques. En France, Grynszpan est inculpé de tentative d'assassinat et de meurtre avec préméditation. Il est transféré à Berlin, puis incarcéré à Sachsenhausen, le 18 janvier 1941, et fait plusieurs séjours à la prison de la Gestapo. Personne n'a jamais su avec certitude ce qu'il advint de lui. Le meurtre d'Ernst vom Rath est, pour les nazis, le prétexte au déclenchement de la « Nuit de Cristal ».



Herschel Grynszpan, sortant de son premier interrogatoire, dans les locaux de la police judiciaire, à Paris, le 7 novembre 1938.

### La « Nuit de Cristal »

À l'annonce de l'attentat contre vom Rath, la presse allemande développe à l'envi le thème de la conspiration juive mondiale et menace de sévères représailles. C'est le prétexte idéal pour faire la chasse aux Juifs et les contraindre à quitter massivement l'Allemagne. Le 9 novembre au soir, à Munich, le ministre de la Propagande Goebbels prononce un violent discours d'incitation aux représailles devant les chefs nazis réunis dans l'ancien hôtel de ville pour la commémoration du putsch raté d'Hitler de 1923. À l'annonce du décès de vom Rath, l'émeute se propage avec une rapidité foudroyante. La SA donne ordre à ses troupes d'incendier systématiquement toutes les synagogues du pays. Les agresseurs se ruent à l'assaut des symboles de la vie juive. Près d'une centaine de Juifs sont assassinés, plusieurs sont gravement blessés, des femmes sont violées. Dans la journée du 10, les violences cessent. Le bilan est très lourd : destruction de 267 synagogues en Allemagne, de nombreuses maisons communautaires, de milliers de lieux privés. À ces destructions matérielles se sont ajoutés l'assassinat de 91 Juifs, l'arrestation et la déportation de 30 000 hommes à Dachau et à Buchenwald. La grande majorité des Juifs allemands et Juifs autrichiens internés lors de la « Nuit de Cristal » sont progressivement libérés entre le 18 novembre 1938 et le printemps 1939 à condition qu'ils s'engagent à émigrer sans tarder et à abandonner la majeure partie



Vitrine brisée d'un magasin appartenant à des Juifs, après la « Nuit de Cristal », Allemagne, 10 novembre 1938.

de leurs biens. La communauté juive est condamnée à payer une amende d'un milliard de marks pour avoir causé ces dommages « en provoquant la juste colère du peuple allemand ». Elle sera prélevée sur les 7 milliards d'avoirs juifs bloqués depuis avril 1938. Dans les semaines qui suivent, la communauté juive est secourue par une vague de suicides sans précédent (680 dans la seule ville de Vienne), et la vague d'émigration vers l'Europe occidentale et la Palestine s'accélère. Le déchaînement de violence donne à tort l'impression d'une émeute spontanée. En fait, à l'exception d'une minorité, la population est restée spectatrice. Peu de voix s'élevèrent pour protester officiellement et les Églises restèrent silencieuses.



### Des réfugiés pris au piège ou l'indifférence des nations



La « Nuit de Cristal » suscite l'indignation et de vives protestations dans un grand nombre de pays occidentaux, sans pour autant provoquer de modifications de la politique d'immigration de ces États. « Le monde semble être divisé en deux parties : les endroits où les Juifs ne peuvent pas vivre et ceux où ils ne peuvent pas entrer », déclare déjà en 1936, Haim Weizmann, chef de file du mouvement sioniste. Il est vrai qu'en 1938 les frontières se ferment encore un peu plus. Les émigrants se heurtent aux réticences des autres pays, à l'image du bateau le *Saint-Louis*, dont les quelque 900 passagers migrants se voient refuser le débarquement à

Cuba et aux États-Unis, et sont contraints de retourner en Europe. La France, par exemple, qui avait accueilli de 1933 à 1937 plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, provenant essentiellement d'Allemagne et d'Autriche, restreint le droit d'asile en 1938. En Palestine, alors sous mandat britannique, l'immigration est limitée avec la mise en place d'un « Livre blanc » réduisant l'accueil des réfugiés à 75 000 Juifs pour cinq ans. Les forces navales britanniques n'hésitent pas à intercepter et à renvoyer à leurs ports de départ les bateaux chargés de Juifs, pour lesquels la Palestine est le dernier espoir. Jusqu'en octobre 1939, Shanghai est la seule terre d'asile à ne pas restreindre l'immigration : 14 000 réfugiés, pour la plupart venus d'Allemagne, s'y installent avant la guerre.

### Les enfants de la Guette

Après les violences de la « Nuit de Cristal », un groupe d'enfants, confiés par leur famille à un comité présidé par la baronne Germaine de Rothschild, parvient à quitter l'Allemagne nazie en mars-avril 1939, et ce grâce aux autorités françaises et à l'engagement de la communauté juive de les prendre en charge. Ces cent trente enfants, âgés de 9 à 14 ans, originaires de Vienne, de Berlin et du Palatinat, sont hébergés durant quatorze mois au château de La Guette, à Villeneuve-Saint-Denis, en Seine-et-Marne, propriété des Rothschild. Avec le début de la guerre, l'équipe d'éducateurs se disloque et les plus âgés parmi les enfants sont répartis dans des internats de la région. La victoire militaire allemande contraint la centaine d'enfants restants au château à se réfugier à La Bourboule, près de Clermont-Ferrand, dans un hôtel loué par les Rothschild. Fin 1941, confrontée à de nombreuses difficultés, l'œuvre de La Guette est dissoute. Germaine et Édouard de Rothschild réussissent à faire émigrer certains enfants aux États-Unis. En 1942, l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) tente de répartir les enfants chez des particuliers, dans des écoles catholiques ou professionnelles. Certains sont emmenés en Suisse. Mais d'autres enfants sont renvoyés en France par les douaniers suisses alors que les rafles se multiplient en zone Sud. Parmi les cent trente enfants, dix ont été arrêtés et déportés de France. Parmi eux, un seul a survécu.



Deux garçons pensionnaires du château de la Guette à Villeneuve-Saint-Denis en Seine-et-Marne, 1939.

### Hannah et Paul, deux témoins de la « Nuit de Cristal »

À l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la « Nuit de Cristal », le Mémorial de la Shoah organise jusqu'au 30 août 2009 une exposition autour de cette date centrale, la nuit du 9 au 10 novembre 1938. Hannah Klopstock et Paul Schaeffer sont deux témoins, deux rescapés de cette période.



#### Paul Schaeffer

Autrichien d'origine, Paul a été profondément marqué par les humiliations dont étaient victimes les Juifs. Il se souvient en particulier avoir vu sa propre mère contrainte de laver et de nettoyer les trottoirs avec des brosses, entourée d'individus qui se moquaient d'elle. Pour Paul, la « Nuit de Cristal » n'avait rien d'une manifestation spontanée elle était au contraire très organisée. Le parti nazi qui menait à l'époque une politique d'exclusion territoriale des Juifs voulait effrayer ceux-ci pour qu'ils quittent définitivement le pays. Quelques jours seulement après la « Nuit de Cristal », les parents de Paul décident de se rendre à la frontière germano-belge. Ils la franchissent à pied, illégalement, le 27 novembre 1938, le jour des 14 ans de Paul. Le 4 septembre 1942, Paul fut déporté au camp d'Auschwitz par le convoi n°28 au départ de Drancy.



#### Hannah Klopstock

Hannah a connu la « Nuit de Cristal » en Allemagne, à Fürstenwald (entre Francfort et Berlin). Son père a été arrêté cette nuit-là, il n'est jamais revenu. Quelques mois plus tard, en mars 1939, la mère d'Hannah, qui élevait seule ses deux enfants – Hannah et son frère – depuis l'arrestation de son mari, réussit à faire partir sa fille alors âgée de 14 ans pour Paris grâce à une association venant en aide aux familles en difficulté. Il n'y avait que vingt-cinq places dans le train qui quittait Berlin le 20 mars. Arrivée à Paris, Hannah passe une visite médicale à l'hôpital Rothschild, avant de séjourner pendant trois semaines à Maubuisson, dans le Val-d'Oise. Elle passe ensuite quelques mois au château de La Guette, en Seine-et-Marne. Elle était l'une des plus âgées des cent trente enfants accueillis dans la propriété des Rothschild. En novembre, elle part pour Saint-Briac, en Ille-et-Vilaine, puis Fougères et La Bourboule, toujours dans une propriété de la famille Rothschild.

# Comment en arrive-t-on là ? /

COMMÉMORATION 27 JANVIER 2009

## La « Nuit de Cristal »

Il y a soixante-dix ans, dans la nuit du 9 novembre 1938, un déferlement de violence perpétré par des bandes composées de SA s'est abattu sur la communauté juive allemande et autrichienne. Ce pogrom appelé « Nuit de Cristal », ordonné par Adolf Hitler, avait pour principal but d'accélérer par le feu et la destruction l'émigration des Juifs, jugée trop lente en dépit de la politique antisémite mise en œuvre par le pouvoir nazi depuis 1933. Plus de 250 synagogues ont été alors détruites, 7 500 commerces pillés. Plus d'une centaine de personnes ont été tuées, 30 000 Juifs ont été arrêtés et envoyés dans les camps de Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen. Les réactions d'indignation à l'étranger furent alors très vives, même si elles ne furent pas toujours suivies d'une augmentation des visas d'immigration ni, surtout,

de sanctions réelles. En Allemagne, le régime hitlérien a considéré l'absence de protestation publique comme une forme d'approbation tacite de ces exactions par la population. En radicalisant sa politique de persécution vis-à-vis des Juifs, le pouvoir nazi a franchi le 9 novembre 1938 une étape nouvelle dans un processus qui aboutira à la solution finale. Soixante-dix ans après, nous avons le devoir collectif de rappeler la vague de violence inouïe qui s'est alors déchaînée contre les Juifs en Allemagne et en Autriche. Commémorer cet anniversaire, c'est savoir tirer toutes les leçons des lâchetés collectives qui ont permis ce pogrom : il ne faut jamais rester indifférent au racisme et à l'antisémitisme.

Jean-Paul Huchon

Président du conseil régional d'Île-de-France

## Le 16 juillet 1995, l'État français reconnaît, pour la première fois, sa responsabilité

Extrait de l'allocution prononcé par M. Jacques Chirac, alors président de la République, lors des cérémonies commémorant la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942.

« Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte. Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. Pour toutes ces personnes arrêtées, commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer. Combien d'entre elles ne reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ? La France, patrie des Lumières et des droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Conduites au Vélodrome d'hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit – Pithiviers ou Beaune-la-Rolande – ouverts par les autorités de Vichy. L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer. »

L'intégralité du discours est consultable sur le site [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr), « Discours du président »

## Le Mémorial de la Shoah, un outil pour le temps présent



Le Mémorial de la Shoah a ouvert ses portes au public le 27 janvier 2005 à Paris. Comprendre le passé pour éclairer l'avenir, telle est la vocation de ce lieu, à la fois musée, centre de documentation et lieu de mémoire.

Centre de ressources, premières archives d'Europe sur la Shoah, le Mémorial est aussi un « musée de la vigilance » conçu pour apprendre, comprendre, parce qu'il est nécessaire de construire encore et toujours un « rempart contre l'oubli, contre un retour de la haine et le mépris de l'homme », selon les mots d'Éric de Rothschild, président du Mémorial. Pour mener à bien ses missions, le Mémorial offre aux différents publics des ressources et des services spécifiques.

Un musée présente un parcours chronologique et thématique retraçant l'histoire des Juifs de France avant et pendant la Shoah, et produit régulièrement des expositions temporaires. Des conférences, rencontres et projections sont proposées tout au long de l'année à l'auditorium. Un centre de documentation, ouvert à tous, chercheurs, élèves et enseignants, abrite plus d'un million d'archives et une

librairie propose tous les ouvrages de références sur le sujet. Des lieux, tels le Mur des noms, où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 ou encore la crypte, lieu de recueillement où ont été déposées des cendres de victimes d'Auschwitz et du ghetto de Varsovie, permettent au public de se recueillir. Les responsables de la pédagogie et de la formation du Mémorial ont élaboré des activités destinées aux lycéens et au corps enseignant en développant un thème choisi ou en organisant des rencontres avec des témoins directs de cette période de l'histoire. Des voyages à Auschwitz et sur d'autres lieux de mémoire complètent ce dispositif.

### Informations pratiques

#### Ouverture

Tous les jours sauf le samedi de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée libre.

#### Accès

17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

Métro : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville (ligne n° 1), Pont-Marie (ligne n° 7). Bus : 96, 69, 76, 67, Balabus.

#### Renseignements

01 42 77 44 72, [contact@memorialdelashoah.org](mailto:contact@memorialdelashoah.org)  
[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

## Les chiffres de la Shoah

D'après *La Destruction des Juifs d'Europe* de Raul Hilberg, ouvrage de référence sur la question, au moins 5 100 000 Juifs ont été exterminés par les nazis et leurs alliés, répartis par pays de la façon suivante :

<b>Pologne</b>	jusqu'à 3 000 000
<b>URSS</b>	plus de 700 000
<b>Roumanie</b>	270 000
<b>Tchécoslovaquie</b>	260 000
<b>Hongrie</b>	plus de 180 000
<b>Lituanie</b>	jusqu'à 130 000
<b>Allemagne</b>	plus de 120 000
<b>Pays-Bas</b>	plus de 100 000
<b>France</b>	75 000
<b>Lettonie</b>	70 000
<b>Yougoslavie</b>	60 000
<b>Grèce</b>	60 000
<b>Autriche</b>	plus de 50 000
<b>Belgique</b>	24 000
<b>Italie (Rhodes compris)</b>	9 000
<b>Estonie</b>	2 000
<b>Norvège</b>	moins de 1 000
<b>Luxembourg</b>	moins de 1 000
<b>Dantzig</b>	moins de 1 000

R. Hilberg, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 3 vol., n° 142, 143 et 144.

### Filmographie (liste indicative)

*Shoah*, film français (1985), réalisé par Claude Lanzmann.  
*De Nuremberg à Nuremberg*, film français (1989), réalisé par Frédéric Rossif.  
*Le Temps du ghetto*, film français (1961), réalisé par Frédéric Rossif.  
*Paroles d'étoiles*, film français (2002), réalisé par Thomas Gilou.  
*Les Justes*, film français (2007), réalisé par Nicolas Ribowski.

### Fictions

*Le Dictateur*, film américain (1940), comédie, réalisé par Charles Chaplin.  
*Au revoir les enfants*, film français (1987), drame, réalisé par Louis Malle.  
*La Liste de Schindler*, film américain (1993), drame, réalisé par Steven Spielberg.

### Sites Internet (liste indicative)

[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)  
[www.annefrank.nl](http://www.annefrank.nl)  
[www.ushmm.org](http://www.ushmm.org)  
[www.parolettoiles.com](http://www.parolettoiles.com)  
[www.chambonsurlignon.org](http://www.chambonsurlignon.org)

### Bibliographie (liste indicative)

AMERY (Jean), *Le Feu ou la Démolition*, Actes Sud, 1996.  
ANTELME (Robert), *L'Espèce humaine*, Gallimard, 1947.  
BENSOUSSAN (Georges), *Histoire de la Shoah*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1997.  
CHOKO (Isabelle), *Mes deux vies*, Caractères, 2004.  
FAINZANG (Jules), *Mémoire de déportation*, L'Harmattan, 2002.  
DELBO (Charlotte), *Auschwitz et après, aucun de nous ne reviendra*, Éditions de Minuit, 1970.  
GRINSPAN (Ida), *J'ai pas pleuré*, Laffont, 2002.  
GRYNBERG (Anne), *L'Impossible Oubli*, Gallimard, coll. « Découvertes », 1995.  
HILLESUM (Etti), *Une vie bouleversée*, Seuil, 1985.  
KERTÉSZ (Imre), *Être sans destin*, Actes Sud, 1998 ; *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas*, Actes Sud, 1995.  
LANZMANN (Claude), *Shoah*, Fayard, 1985.  
LEVI (Primo), *Si c'est un homme*, Julliard, 1967 ; *La Trêve*, Grasset, 1966.  
ROUSSET (David), *L'Univers concentrationnaire*, Éditions du Pavois, 1946.  
SEMPRUN (Jorge), *Le Grand Voyage*, Gallimard, 1963 ; *Le Mort qu'il faut*, Gallimard, 2001.  
SPIEGELMAN (Art), *Maus*, Flammarion, 2 vol., 1987-1992.  
WASBLAT (Joseph), *Le Témoin imprévu*, C.O.L., Paris, 2001.  
WIESEL (Élie), *La Nuit*, Éditions de Minuit, 1958.  
WIEVIORKA (Annette), *Auschwitz expliqué à ma fille*, Seuil, 1999.

## Glossaire

**Antisémitisme.** Haine des Juifs. Forme particulière de racisme.

### Camps de concentration.

Camps de détention édifiés afin d'emprisonner un grand nombre de personnes, à moindre coût, sous surveillance militaire ou policière. En mars 1933, les nazis ouvrent le premier camp de concentration à Dachau, destiné aux opposants politiques. Au fur et à mesure, d'autres camps de concentration sont mis en place en Allemagne (Buchenwald, Bergen-Belsen) ou en Pologne (Auschwitz, devenu ensuite un camp de mise à mort).

### Camps d'internement.

Camps ouverts sur l'ensemble du territoire national, en France dès 1938, afin de regrouper les réfugiés républicains espagnols, puis également les réfugiés allemands et autrichiens fuyant le nazisme. Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs avant que ceux-ci soient acheminés vers les camps de Beaune-la-Rolande, de Pithiviers, de Drancy, « antichambres de la mort ».

### Centres de mise à mort.

Camps d'extermination mis en place par les nazis durant la phase finale du processus de destruction. Six centres de mise à mort apparurent en 1941-1942 en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka, Kulmhof (Chelmno), Lublin et Auschwitz. Les victimes y étaient gazées.

### Chambre à gaz.

Afin d'exterminer un nombre important de personnes en peu de temps, les entreprises allemandes mettent au point pour les nazis un procédé de mise à mort massif avec des gaz toxiques, notamment du Zyklon B. Pour éviter les révoltes et les paniques, les chambres à gaz étaient camouflées en douche.

### Four crématoire.

Après les opérations de gazage, les cadavres étaient brûlés à ciel ouvert ou dans des fours crématoires.

**Génocide.** La définition juridique du génocide a été donnée une première fois en 1943 par le juriste polonais Raphaël Lemkin : « Par génocide, nous voulons dire la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. En général, le génocide ne veut pas dire nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il signifie plutôt un plan coordonné d'actions différentes qui tendent à détruire les fondations essentielles de la vie des groupes nationaux, dans le but de détruire ces groupes eux-mêmes. » Cette définition sert de référence aux textes internationaux qui traitent de la question du génocide (article 6 de la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, statut de la Cour pénale internationale du 17 juillet 1998 et article 211-1 du Code pénal français). Tous ces textes confèrent au crime de génocide un caractère imprescriptible qui interdit l'oubli. C'est en fonction de cette définition qu'a notamment été reconnu officiellement en France le génocide arménien (loi 2001-70 du 29 janvier 2001).

**Ghetto.** Ce terme désigne un quartier, séparé par des murs et des portes, où vivent les Juifs qui sont ainsi isolés du reste de la population. Le premier ghetto fut créé en 1516, à Venise. Fin 1939, les nazis organisent l'isolement des ghettos et suscitent ainsi la famine, le développement des épidémies, ce qui entraînera des morts en grand nombre.

### Holocauste.

Mot d'origine grecque, issu de la traduction grecque de la Bible hébraïque. Ce terme signifie « sacrifié par le feu ». Il a donné son titre à un téléfilm américain et servait à désigner l'extermination des Juifs par les nazis. Mais le terme est mis en cause par de nombreux anciens déportés qui le trouvent inapproprié et lui préfèrent le mot de « Shoah ». Ils expliquent, à juste titre, qu'ils ont été « exterminés » et non « sacrifiés par le feu ».

### Imprescriptible.

La législation française a proclamé en 1964 le caractère imprescriptible des crimes contre l'humanité, c'est-à-dire que leurs auteurs peuvent être poursuivis jusqu'au dernier jour de leur vie.

### Lois raciales de Nuremberg.

Promulguées en septembre 1935, ces lois définissent trois types d'Allemands : les « aryens », les « Juifs » et les « métis ». Ces lois retirent aux Juifs la nationalité allemande et limitent leur liberté (ils sont chassés de l'éducation, de l'agriculture, des médias ; n'ont plus le droit d'employer du personnel non juif). Les Juifs ne peuvent plus se marier avec des « aryens ».

### Nazisme, national-socialisme.

Politique qui a dominé l'Allemagne du 30 janvier 1933, date à laquelle Hitler devint chancelier du Reich, jusqu'à l'effondrement de mai 1945.

### Négationnisme.

Négation du fait que les Juifs ont été exterminés en grand nombre. Délit puni par la loi.

**Racisme.** Idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». Le racisme est un délit puni par la loi.

### Shoah.

« Catastrophe », en hébreu. Ce terme désigne l'extermination des Juifs par les nazis.

### Solution finale.

Formule utilisée par les nazis pour camoufler la destruction systématique des Juifs d'Europe par la déportation, la mise à mort dans les chambres à gaz, le travail forcé jusqu'à la mort, les tortures. C'est lors de la conférence de Wannsee (près de Berlin), le 20 janvier 1942, que les nazis ont défini les modalités techniques de la « solution finale de la question juive ». Les Juifs des territoires occupés seront rafles, déportés et anéantis.

La Région Île-de-France remercie vivement le Mémorial de la Shoah pour ses précieux conseils et son aide pour la réalisation de ce document. Vous pouvez télécharger le présent document sur le site de la Région Île-de-France [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)